

Acte de cession du remboursement des dépenses électorales

(Loi sur le financement de l'activité politique, L.N.B. 1978, chap. P-9.3, articles 78 et 79)



P 04 938
(2014-10-30)

Au contrôleur du financement politique :

Je, _____,
(nom)

du _____,
(adresse civique)

agent officiel (« l'Agent officiel ») du candidat officiel (le « Candidat ») du

(le « Parti »)
(nom du parti politique enregistré)

dans la circonscription électorale de _____
(numéro et nom de la circonscription électorale)

pour l'élection tenue le _____ 20____, (« l'Élection »),

cède au Parti toute somme d'argent qui m'est due en vertu des articles 78 et 79 de la *Loi sur le financement de l'activité politique* à titre de remboursement des dépenses électorales que j'ai engagées au cours de l'élection.

J'autorise le contrôleur du financement politique (le « contrôleur ») à verser toute somme d'argent directement au Parti dans le compte bancaire désigné par le Parti ou par chèque à toute adresse désignée par le Parti et, par le paiement de cette somme, libère le contrôleur de tout endettement de cette somme envers moi, mes héritiers, exécuteurs ou administrateurs.

Il est entendu que _____,
(nom du représentant officiel)

représentant officiel du Parti (le « Représentant officiel »), recevra cette somme d'argent. Il est également entendu que le représentant officiel portera, dans les dossiers financiers du Parti, cette somme au compte de la campagne du candidat.

Fait le _____ 20_____.

Signature de l'agent officiel du candidat

Signature du témoin

Signature du représentant officiel du parti politique

Signature du témoin